



# Le Citoyen

BULLETIN OFFICIEL DE L'ARRONDISSEMENT DE CDN-NDG | VOLUME 8 | NUMÉRO 1 | MAI 2016 |



## UNE OUVERTURE DES PLUS RÉUSSIE !

Depuis l'ouverture de la bibliothèque Benny située dans le Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce, plus de 90 000 personnes ont franchi les portes. Lisez la suite à la page 2.

Photo : Ulysse Lemerise

### À NE PAS MANQUER!

Connaissez-vous le rôle des élagueurs ?  
PAGE 5

### QUOI FAIRE CET ÉTÉ?

Une programmation pour plaire à tous les âges  
PAGE 6

### PLACE AUX PIÉTONS

PAGE 8

## Actualités

Suite de la une :

# Le centre culturel est ouvert

L'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce s'est doté d'un lieu à son image : pluriel, convivial et dynamique. Le Centre culturel de Notre-Dame-Grâce a ouvert ses portes au public le 6 février dernier. Près de 3 000 personnes ont participé à cette journée riche en activités et en découvertes de toutes sortes.

Plus de 90 000 citoyens ont visité la nouvelle bibliothèque Benny, une centaine de personnes ont participé au vernissage de l'exposition *Danser à Montréal - Un hommage à Iro Valaskakis-Tembeck*, qui se poursuit jusqu'au 11 septembre prochain. Profitez de ce nouveau lieu qui réunit sous le même toit une importante plateforme de diffusion artistique et une bibliothèque moderne et invitante.

### Prêts de la bibliothèque Benny

	FÉVRIER	MARS	AVRIL
Jeunes	16 037	18 705	22 064
Adultes	11 067	13 757	15 925
<b>Total</b>	<b>27 104</b>	<b>32 462</b>	<b>37 989</b>

### Visiteurs à la bibliothèque Benny

	DU 9 FÉVRIER AU 30 AVRIL 2016
Jeunes et adultes	<b>92 476</b>

## La Marche du maire CDN-NDG, un arrondissement en santé

L'Arrondissement souhaite encourager les citoyens à bouger, et la marche est l'une des activités les plus faciles pour les jeunes et les moins jeunes.

Initiative du maire de Pierrefonds-Roxboro, M. Dimitrios Jim Beis, la Marche du maire avait réuni plus d'une centaine de marcheurs en mai 2015. Cette année, le maire Russell Copeman vous invite à souligner la fin du Mois de la santé et de l'activité physique en participant à la Marche du maire le 29 mai prochain. Joignez-vous à ce mouvement rassembleur afin d'y célébrer l'arrivée de la belle saison !

### Menu santé

Une marche de 5 km en famille et en compagnie des élus de votre arrondissement

<b>10 h 30</b>	Accueil des participants (parc Van Horne, 4900, avenue Van Horne)
<b>10 h 45</b>	Allocution du maire Russell Copeman
<b>11 h</b>	Départ
<b>12 h</b>	Arrivée au parc Benny (sur l'avenue de Monkland, entre l'avenue Benny et le boulevard Cavendish)
<b>12 h</b>	Pique-nique (apportez votre lunch ou rendez-vous au Bistro du Centre sportif de Notre-Dame-de-Grâce)
<b>13 h</b>	Grand Swing urbain
<b>13 h 45</b>	Conférence sur la santé
<b>Jusqu'à 15 h</b>	Animation, jeux et musique

Sur le site des festivités : jeux gonflables, maquillage pour les enfants, musique, séance de danse et cours de swing avec le Swing Band et animation de rue (courses à relais, marelle, dessin à la craie sur la rue).



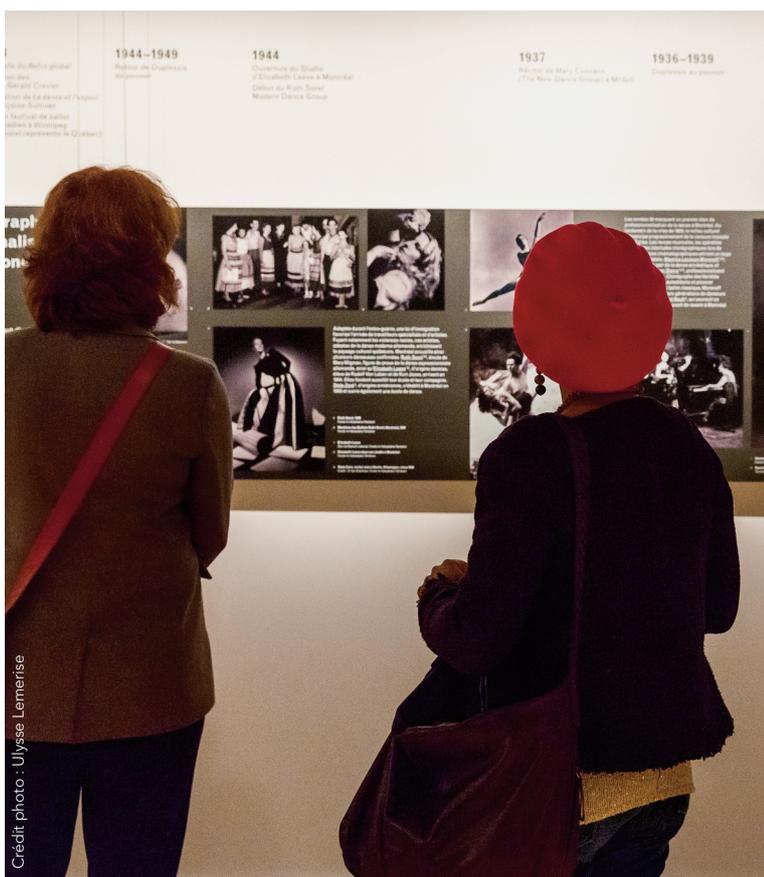
## Pour un urbanisme favorable à la santé

Pour être un arrondissement en santé, il ne s'agit pas seulement de favoriser une saine alimentation, la pratique d'activités physiques et l'utilisation de transports actifs. Il faut aussi modifier les règlements qui encadrent l'aménagement du territoire afin de créer des environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Au cours des derniers mois, l'Arrondissement a adopté plusieurs mesures qui touchent différents sujets tels le couvert forestier, la présence de jardins communautaires, l'accès à des aliments sains, l'importance d'augmenter la part modale du transport collectif et actif, la présence de services et commerces à distance de marche, l'augmentation du verdissement, la présence de marchés publics, la lutte aux îlots de chaleur, la plantation d'arbres, l'augmentation du nombre de toits verts, gris ou blancs et l'agriculture urbaine. L'objectif de ces mesures : moderniser les règlements d'urbanisme en tenant compte des nouvelles préoccupations dans le domaine de la santé et de l'aménagement du territoire. C'est en février 2016 que l'Arrondissement a adopté son règlement santé.

## Toiture blanche, verte ou de couleur pâle

La plantation d'arbres et l'installation de toitures de couleur pâle sont deux mesures préventives pour lutter contre les îlots de chaleur qui sont reconnues pour leurs bienfaits sur la santé des personnes vulnérables. Dorénavant, lors de la réfection de votre toit plat, vous devrez opter pour un toit de couleur blanche ou ayant un indice de réflectance solaire (IRS) d'au moins 56, ou un toit végétalisé. À titre d'exemple, le gravier d'une toiture multicouche d'asphalte peut être remplacé par du gravier blanc.



# Travaux de réfection routière



## Des investissements records !

L'arrondissement de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce amorcera au cours des prochaines semaines ses travaux annuels de réfection routière. Près de 22 km de tronçons de rues seront asphaltés, ce qui représente un investissement total de 17 M\$, soit un record depuis la création des arrondissements en 2002. Ces travaux sont financés par le Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2016-2017-2018 à hauteur de 2 M\$ ainsi que par divers programmes émanant de la Ville centre. À cela s'ajoute la somme de 2,5 M\$ du Programme complémentaire de planage-révetement (PCPR) 2016.

Les travaux du Programme de réfection routière (PRR) seront effectués d'ici l'hiver 2016 sur tous les tronçons de rues inscrits dans le tableau ci-contre. Ils visent à effectuer des opérations de planage, lequel consiste à enlever toutes les couches d'asphalte. Par la suite, tous les tronçons seront asphaltés. De plus, les trottoirs bordant ces tronçons seront refaits selon leur état de vétusté.

Les travaux de réfection routière ont pour objectif d'améliorer l'infrastructure routière et d'assurer la sécurité des usagers du réseau routier de l'arrondissement. Ils seront exécutés à l'aide des techniques, matériaux et matériels qui respectent les normes environnementales en vigueur.

Notez que certains facteurs, dont les conditions météorologiques, des ennuis techniques ou d'autres raisons indépendantes de notre volonté, pourraient nous empêcher de terminer l'ensemble des travaux prévus en 2016. Les travaux qui ne pourraient pas être exécutés en 2016 seront réalisés en priorité en 2017.

## Liste des tronçons PRR

Voies	de	à
-------	----	---

### CÔTE-DES-NEIGES

Lacombe	Decelles	McKenna
Hudson	Côte-Sainte-Catherine	De Soissons
Ellendale	Souart	Decelles
Linton	Souart	Dolbeau
Lavoie	Dupuis	Côte-Sainte-Catherine
Linton	Hudson	Van Horne
Plantagenet	Côte-Sainte-Catherine	Soissons
Jean-Brillant	Victoria	Fin de rue
McShane	Ellendale	Linton
Victoria	Jean-Brillant	Isabella
Victoria	Lacombe	Édouard-Montpetit
Lacombe	Côte-des-Neiges	Gatineau
Victoria	Queen-Mary	Dorval
Victoria	Dorval	Fulton
Victoria	Fulton	Jean-Brillant
Victoria	Isabella	Lacombe
Wilderton	Wilderton Crescent	Van Horne
Victoria	Édouard-Montpetit	Saint-Kevin
Van Horne	Decelles	Hudson

### DARLINGTON

Bedford	Decelles	chemin Goyer
Clinton	Deacon	Vimy
Decelles	Van Horne	de Kent
Place Decelles	Ellendale	Decelles
Decelles	Goyer	Bedford
Decelles	Appelton	Barclay
de la Peltrie	Victoria	Lavoie
Tilly	Kirkfield	Douglas
Carlton	Lavoie	Légaré
Douglas	Chambois	Roquancourt
Glenwood	Jean-Talon	Glencoe
Bates	Wilderton	Limite d'arrondissement
Bates	Darlington	Wilderton
Hudson	Barclay	Goyer
Barclay	Côte-des-Neiges	Decelles
Glencoe	Churchill	Chambois
Chambois	Kirkfield	Douglas

### NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Draper	Sherbrooke	Chemin Côte-Saint-Antoine
Regent	Saint-Jacques	Upper-Lachine
Melrose	de Monkland	Terrebonne
Oxford	Saint-Jacques	Upper-Lachine
Hingston	Somerled	Fielding
Northcliffe	Notre-Dame-de-Grâce	Brillon
Hingston	Terrebonne	Somerled
Grand Boulevard	de Monkland	Terrebonne
Côte-Saint-Antoine	Northcliffe	Marlowe
Côte-Saint-Antoine	Décarie	Northcliffe
Notre-Dame-de-Grâce	Hingston	Hampton
Notre-Dame-de-Grâce	Beaconsfield	Hingston
Notre-Dame-de-Grâce	Grand Boulevard	Beaconsfield
Notre-Dame-de-Grâce	Hampton	Royal
Notre-Dame-de-Grâce	Royal	Draper
Notre-Dame-de-Grâce	Draper	Melrose
Notre-Dame-de-Grâce	Melrose	Wilson
Notre-Dame-de-Grâce	Old Orchard	Girouard
Notre-Dame-de-Grâce	Marcil	Old Orchard
Notre-Dame-de-Grâce	Oxford	Marcil
Notre-Dame-de-Grâce	Harvard	Oxford
Notre-Dame-de-Grâce	Wilson	Harvard
Terrebonne	Melrose	Wilson
Côte-Saint-Antoine	Grey	Limite arrondissement
Côte-Saint-Antoine	Grey	Vendôme
Côte-Saint-Antoine	Vendôme	Marlowe
Terrebonne	Marcil	Old Orchard
Terrebonne	Oxford	Marcil
Terrebonne	Harvard	Oxford
Terrebonne	Wilson	Harvard
Somerled	Hampton	Hingston
Somerled	Hampton	Royal

Voies	de	à
-------	----	---

### LOYOLA

Cumberland	Chester	Côte-Saint-Luc
West-Hill	de Maisonneuve	Notre-Dame-de-Grâce
Walkley	Somerled	Fielding
Duncan	Prince-of-Wales	Cavendish
Prince-of-Wales	Somerled	Fielding
Patricia	Somerled	Fielding
Patricia	Sherbrooke	Terrebonne
Somerled	Trenholme	Patricia
Park Row Ouest	de Maisonneuve	Sherbrooke
Trenholme	Somerled	Townsend
de Maisonneuve	West Broadway	Mayfair
de Maisonneuve	Mayfer	Mariette
de Maisonneuve	Mariette	Parc Row Ouest
de Maisonneuve	Parc Row Ouest	Parc Row Est
de Maisonneuve	Parc Row Est	Montclair
de Maisonneuve	Monclair	Walkley
de Maisonneuve	Walkley	Cavendish
Notre-Dame-de-Grâce	Kensington	Grand Boulevard
Notre-Dame-de-Grâce	Madison	Kensington
Notre-Dame-de-Grâce	Sherbrooke	Madison
Fielding	Walkley	Prince-of-Wales
de Monkland	Cavendish	Prince-of-Wales
de Monkland	Prince-of-Wales	Walkley

### SNOWDON

Mayrand	Powell	Atherton
Trans Island	Lacombe	Édouard-Montpetit
Trans Island	Édouard-Montpetit	Dupuis
Mackenzie	Lemieux	Victoria
Mackenzie	Westbury	Lemieux
Plamondon	MacDonald	Clanranald
Dorval	Lemieux	Victoria
Dalou	Décarie	Fin de rue
Byron	Décarie	Fin de rue
Avonmore	Clanranald	Clanranald
Jacques-Grenier	Décarie	Fin de rue
Trans Island	Plamondon	Vézina
Wellsted	Fin de rue	Décarie
Trans Island	Fin de rue	Vézina
de Westbury	de Kent	Carlton
de Westbury	Carlton	Plamondon
Bourret	Clanranald	McLynn
Bourret	Hampstead	Clanranald
Bourgainville	de Sorel	Sax
Décarie	Fin de rue	Namur
Plamondon	Coolbrook	Décarie
Plamondon	Décarie	Trans Island

## Liste des tronçons PCPR

Voies	de	à
-------	----	---

### DARLINGTON

Douglas	Bayar	Maynard
Lavoie	de la Peltrie	Linton
Manoir	Vimy	Limite d'arrondissement
Ducharme	Vimy	Limite d'arrondissement

### CÔTE-DES-NEIGES

Gatineau	Lacombe	Édouard-Montpetit
McKenna	Édouard-Montpetit	Fin de rue
Swail	Bégin	Decelles
Dorval	Victoria	Fin de rue

### NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

Beaconsfield	Terrebonne	Somerled
--------------	------------	----------

### SNOWDON

Powell	Powell	Atherton
Ostell, place	Ostell, place	Ostell, place

### LOYOLA

Mayfair	Sherbrooke	de Monkland
Trenholme	Harley	Elmhurst
Chester	MacMahon	Saint-Ignatius

## La réalisation de ces travaux vise à :

- maintenir des conditions de circulation dans les secteurs très achalandés;
- améliorer l'état des infrastructures routières à moyen terme;
- assurer la sécurité du public;
- prolonger la pérennité des infrastructures routières;
- garantir la sécurité des usagers du réseau routier de l'arrondissement, y compris de tous les organismes et établissements (centres universitaires, hôpitaux, écoles, etc.).

## Environnement

# De faux nids pour éloigner les guêpes



En période estivale, l'Arrondissement reçoit de nombreux appels concernant la présence de nids de guêpes. Bien qu'elles puissent susciter (et avec raison) de l'angoisse chez certains, les guêpes jouent un rôle écologique bénéfique, car elles sont d'importantes pollinisatrices et de redoutables prédatrices pour nombre d'insectes nuisibles.

Généralement, l'extermination des nids de guêpes nécessite l'utilisation de pesticides, mais dans certains cas, aucune intervention n'est nécessaire. Par exemple, lorsque les nids sont situés à plus de 10 mètres au-dessus du sol, ils sont généralement tolérés, soit parce que le risque de piqûres est faible ou parce que les chances que le nid tombe sur le sol sont minces. En automne, la tolérance est accrue, puisque le nid sera déserté au début des températures froides et qu'il ne sera pas réutilisé l'année suivante.

**L'extermination d'un nid situé sur un bâtiment ou dans une ruelle privés relève de la responsabilité du propriétaire des lieux.**

## Non aux pesticides !

Dans un souci de protection de l'environnement, l'équipe d'horticulture de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce a instauré un projet pilote visant à éviter l'utilisation de pesticides dans les parcs, qui sont considérés comme zones sensibles. Vous pourrez donc constater la présence de nids de guêpes factices dès le début de la saison estivale, accrochés dans les arbres des parcs de l'arrondissement. Ceux-ci ont l'apparence de vrais nids et auraient la particularité d'éloigner les colonies de guêpes, établies ou non. Une façon simple et sécuritaire de protéger petits et grands !



# 600 nouveaux arbres

## pour reverdir Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce

Cette année, l'Arrondissement planifie la plantation de 600 arbres sur le domaine public à la grandeur de son territoire.

Dans le cadre des efforts déployés pour augmenter l'indice de canopée montréalais et pour remplacer les frênes dévastés par l'agrile du frêne, l'Arrondissement a lancé un vaste programme de plantation d'arbres. De plus, le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise (2010-2015) prévoit d'accroître l'indice de canopée montréalais de 5 %, le faisant passer de 20 % à 25 % d'ici 2025.

### Nombre d'arbres plantés

**En 2014 : 548**

**En 2015 : 459**

**L'entretien des arbres est assuré par l'Arrondissement.**

Au cours des cinq prochaines années, l'Arrondissement a pour objectif de planter 2 740 arbres sur son territoire. Afin de réussir cette mission, nous sollicitons la collaboration de tous les citoyens pour faire de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce un arrondissement plus vert et plus en santé ! Nous vous invitons à communiquer avec le 311 pour déposer une requête de plantation devant votre propriété. Nous étudierons toutes les demandes avec plaisir.

## Et les frênes ?

L'agrile du frêne représente un défi supplémentaire pour la gestion de notre parc arboricole. Afin d'éviter la propagation de l'insecte, toutes les branches doivent être déchiquetées et les troncs coupés ne doivent pas être transportés sur le territoire. L'arrondissement entrepose le bois de frêne d'avril à octobre pour éviter la propagation de l'insecte.

## Environnement



### Connaissez-vous véritablement le rôle des élagueurs ?

Nombre d'intervenants, tels ceux de notre équipe d'élagueurs, veillent à la sécurité et à la santé des arbres de l'arrondissement, puisque la santé de nos arbres nous tient à cœur.

**1 - Requête :** La majorité des travaux d'entretien des arbres font suite à des requêtes déposées par les citoyens au bureau Accès Montréal (311). Les requêtes portent principalement sur l'élagage, l'essouchage, l'abattage et les traitements contre les insectes. Les demandes d'inspection ou d'intervention peuvent également provenir des services d'urgence ou des équipes de l'arrondissement.

**2 - Triage et inspection :** Les demandes urgentes, telles que la chute d'un arbre, le bris de branches ou d'autres situations jugées dangereuses, sont traitées en priorité par le contremaître. Les autres demandes sont traitées par un inspecteur qui évalue l'historique de l'arbre et qui procède à son inspection. Au besoin, il fait appel aux élagueurs qui utilisent une nacelle pour une inspection en hauteur.

**3 - Intervention :** Les contremaîtres planifient la réalisation des travaux en fonction du classement prioritaire des travaux prescrits, de la nécessité d'une intervention préalable effectuée par Hydro-Québec ainsi que de la disponibilité de la main-d'œuvre et de la machinerie requise. Diverses interventions peuvent être prescrites, dont l'élagage, le haubanage, l'abattage et l'essouchage. Pour chacune des interventions, nos équipes d'élagueurs peuvent avoir recours à une série d'équipements : nacelle (grande ou petite), débardeur à pince portante, câbles et échelles, essoucheuse et déchiqueteuse.

**4 - Nettoyage :** Une équipe de travail et des équipements spécifiques sont dédiés au déchiquetage des branches et à la récupération des débris. De façon générale, les débris sont ramassés dans un délai de deux jours ouvrables suivant la fin des travaux.

### La sécurité, c'est essentiel !

Une zone de sécurité est créée afin d'assurer non seulement la sécurité des employés, mais également celle des citoyens, notamment les piétons ou conducteurs de véhicules. Il est essentiel de respecter les zones établies pour faciliter le travail des élagueurs et pour éviter des accidents qui pourraient être graves.



Des arbres peuvent devoir être abattus chez deux voisins, sans toutefois l'être en même temps. Il se peut que le problème soit différent pour chaque arbre et que les équipements requis ne soient pas nécessairement les mêmes. Des retards peuvent être causés par le bris d'équipement, de mauvaises conditions météorologiques et le non-respect des interdictions de stationnement.

## Les collectes

### Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD)

Venez déposer vos résidus domestiques dangereux le dimanche 29 mai, de 9 h à 17 h, dans la cour de la voirie municipale du 2140, avenue Madison (à l'angle de la rue Saint-Jacques).

Débarrassez-vous de vos restants de peinture, piles, aérosols, huiles à moteur, batteries d'automobiles, néons, ampoules fluocompactes, bonbonnes de propane, produits chimiques, etc. Les produits électroniques (téléviseurs, ordinateurs, écrans, télécopieurs, imprimantes, etc.) peuvent être aussi apportés lors de cette journée de collecte spéciale.

Il est important de NE PAS DÉPOSER les RDD en bordure de rue avec les ordures ménagères, car ils augmentent radicalement les risques pour la santé, en plus de nuire au bon fonctionnement des équipements de collecte.

Veillez noter que vous pouvez aussi apporter vos RDD à l'écocentre Côte-des-Neiges tout au long de l'année.

### Collectes régulières les jours fériés

Les collectes des ordures ménagères, des objets volumineux et des matières recyclables auront lieu selon l'horaire régulier lors des jours fériés suivants : la Journée nationale des patriotes (23 mai), la fête nationale du Québec (24 juin) et la fête du Canada (1<sup>er</sup> juillet).

### Collecte de résidus verts

Cette année, sur le territoire de CDN-NDG, nous procédons à la collecte des résidus verts le mercredi 25 mai, les mercredis du 14 septembre au 16 novembre.

Placés dans des sacs en papier ou dans des contenants rigides réutilisables, les résidus verts doivent être déposés en bordure de rue (comme les ordures ménagères) entre 20 h la veille et 7 h le jour de la collecte. En tout temps, ils peuvent être apportés à l'écocentre Côte-des-Neiges, situé au 6925, chemin de la Côte-des-Neiges.

#### Matières acceptées

- les branches de conifères (maximum de 1 m de long et de 5 cm de diamètre)
- les résidus du jardin et du potager
- les débris de gazon
- les feuilles mortes

#### Matières refusées

- les branches de feuillus
- la terre et les pierres
- les souches et troncs d'arbre
- les résidus alimentaires
- la litière d'animaux



## Activités et loisirs

# Quoi faire cet été ?



Crédit photo : Julie Beauchemin

### Théâtre La Roulotte

Cet été, le Théâtre La Roulotte donnera quatre représentations dans l'arrondissement. Il présentera une toute nouvelle création de la jeune auteure Lauriane Derouin intitulée *Les déculottés*.

**7 juillet :** parc de Kent, à 19 h  
**23 juillet :** parc Benny, à 19 h  
**6 août :** parc Jean-Brillant, à 19 h  
**16 août :** parc Notre-Dame-de-Grâce, à 19 h

### Aire d'animation du parc Jean-Brillant

Vous étiez nombreux l'été dernier à prendre part aux activités offertes à l'aire d'animation du parc Jean-Brillant. À nouveau cette année, l'Arrondissement et le Centre Communautaire de Loisir de Côte-des-Neiges ont élaboré une programmation qui plaira à tous.

À compter du **30 juin et jusqu'au 27 août**, vous pourrez assister gratuitement à de nombreux spectacles et participer à des activités en plein air. Voici un aperçu de la programmation :

**Mardi :** Yoga, de 9 h à 10 h 30  
 Zumba, de 18 h à 19 h 30

**Mercredi :** Programme Des os pour la vie, de 10 h à 11 h 30  
 Qi-Gong, de 18 h à 19 h 30

**Judi :** Cours de danse africaine en famille, de 18 h à 19 h 30

**Vendredi :** Soirée de cinéma pour la famille, dès le coucher du soleil

**Samedi :** Présentation d'un spectacle un samedi sur deux, à 19 h dès le 9 juillet

Le 30 juin, **Thierry Bruyère**, que plusieurs ont découvert à *La Voix 2*, lancera la saison estivale avec son tout nouveau spectacle *Deux planètes*.

Le 20 août sera journée de fête avec le **festival POP Montréal** et son célèbre « Bike-In ». Spectacles, DJ et cinéma seront au programme.

Le 27 août, le Centre Communautaire de Loisir de Côte-des-Neiges vous invite à la première édition officielle du « **Day of movement** », une journée spéciale sous le thème de l'activité physique.

### Parc Notre-Dame-de-Grâce

Pour une troisième année, en collaboration avec le Cinéma NDG, plusieurs films seront projetés dans le parc. Restez à l'affût pour connaître les films et notez les dates de leur projection.

Le concept **Shakespeare in the park** sera de retour le samedi 16 juillet prochain à 19 h avec la présentation d'une nouvelle pièce.

**Adam Karsh** sera en spectacle le 2 juillet à 19 h dans le cadre des Concerts Campbell.



Le **Punch Club**, la ligue d'improvisation la plus originale en ville, viendra disputer une de ses parties sur la petite scène du parc dès 19 h.

Le 13 août, l'artiste italien de renommée internationale **Fabrizio Poggi** offrira une prestation dans un parc de NDG.

Finalement, la **Semaine des Arts** sera de retour pour une toute nouvelle édition dès le 22 août.

### Parc Benny

Le parc accueillera une **activité spéciale à la fête des Pères**, le 19 juin prochain.

Le **Théâtre La Roulotte** viendra faire son tour dans le parc le 25 juillet, à 19 h.

Enfin, un chapiteau de cirque sera installé au parc Benny, les 22 et août prochain. La troupe *Vague de cirque* y présentera son spectacle *Barbecue* et vous en mettra plein la vue.

### Parc de la Savane

La **tournée des Concerts Campbell** fera un arrêt dans le parc pour la première fois avec l'artiste **Samito**, qui vous fera danser le 10 août prochain.



### Saison 2016 des pianos publics

Les pianos publics seront de retour dès le 22 juin dans les quartiers Côte-des-Neiges et Notre-Dame-de-Grâce.

Le piano public de l'Hôpital Saint-Justine reviendra afin de donner le sourire à tous ceux et celles qui visiteront le centre hospitalier.

À surveiller ! Le 18 août à midi, l'édition 2016 des Pianos publics au diapason rendra hommage à l'un des plus grands paroliers québécois, Raymond Lévesque.

### BIOTOPE

**Du 30 juin au 18 septembre**

Le Centre culturel Notre-Dame-de-Grâce, la Maison de la culture de Côte-des-Neiges et la Maison de la culture de Notre-Dame-de-Grâce proposent le projet BIOTOPE : une invitation à découvrir les enjeux liés au développement durable à travers l'architecture et les arts visuels.

- Visitez le Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce pour découvrir quels aspects du Centre contribuent à réduire son empreinte écologique.

- Initiez-vous au verdissement urbain grâce aux nombreux ateliers portant sur l'agriculture urbaine et les toits verts.

- Venez explorer les œuvres de **Jannick Deslauriers**, **Andréanne Godin**, **Diane Landry**, **Ana Rewakowicz** et du collectif d'intervention **Zoné Vert** afin de mieux comprendre certaines problématiques environnementales à travers des ateliers de médiation culturelle.

Le parcours BIOTOPE offre un éventail d'activités éducatives dans trois lieux de diffusion culturelle afin de sensibiliser petits et grands à l'environnement !

## Piscines et pataugeoires

Du 24 juin au 19 août

### PISCINES

Les deux piscines extérieures de l'arrondissement sont accessibles gratuitement durant toute la saison estivale. Pour toute question avant la date d'ouverture, composez le 311.

**De la Confédération** ..... 11 h 30 à 19 h  
 6265, avenue Biermans

**De Kent** ..... 11 h 30 à 19 h  
 6262, chemin Hudson

### PATAUGEOIRES

Les pataugeoires de l'arrondissement sont réservées aux enfants de huit ans et moins. L'entrée est gratuite.

**De la Confédération** ..... 11 h 30 à 19 h

**De Kent** ..... 13 h à 18 h

**Jean-Brillant** ..... 11 h à 17 h

**Macdonald** ..... 10 h à 16 h

**Trenholme** ..... 11 h à 17 h

Note : Les heures d'ouverture des piscines et des pataugeoires peuvent varier selon l'installation, les conditions météorologiques et l'affluence.

### JEUX D'EAU

Les jeux d'eau ouvrent à la mi-juin et restent en fonction jusqu'à la fin de septembre (selon les conditions météorologiques).

Dans les parcs :

- Notre-Dame-de-Grâce**
- Mackenzie-King**
- De Kent**
- Jean-Brillant**
- De la Savane**
- Benny**
- Georges-Saint-Pierre**
- Nelson-Mandela**
- Rosemary-Brown**
- Loyola**
- Van Horne**

Pour plus d'informations, visitez la section Installations sportives et récréatives, sous l'onglet Activités et loisirs du site Internet de l'arrondissement.



## L'arrondissement et vous

# Distribution gratuite de fleurs, de compost et de paillis



**Impatiens hawkeri**  
« Hot Divine Mix »  
(Impatiens de la Nouvelle Guinée)

**Tagetes patula**  
« Durango Rouge »  
(Tagetes rouges)

**Produits locaux, bios et abordables :**  
les marchés Bonne Bouffe NDG  
sont de retour pour une deuxième année !

**Les jeudis du 23 juin au 29 septembre**

- au parc Georges-Saint-Pierre (1015, avenue Oxford) de 16 h à 19 h
- au Centre Walkley (6650, chemin de la Côte-Saint-Luc) de 15 h à 19 h

Vous pouvez également vous procurer des produits abordables les vendredis au Dépôt alimentaire NDG (2146, avenue Marlowe) de 13 h 30 à 18 h 30. Activités, musique et casse-croûte sur place. Le Dépôt alimentaire NDG est ouvert toute l'année. Pendant la saison hivernale, le marché est à l'intérieur.

Le lancement officiel de la saison estivale aura lieu le vendredi 27 mai au Dépôt alimentaire NDG lors d'une fête et une présentation de ce qu'est l'agriculture urbaine.

## Samedi 28 mai, dès 9 h

**Pour qui :**

**Résidents de l'arrondissement**  
(preuve de résidence requise)

**Où :**

**Chalet du parc de Kent**

(à l'angle du chemin de la Côte-des-Neiges et de l'avenue de Kent)

**Chalet du parc Jean-Brillant**

(à l'angle de la rue Jean-Brillant et de l'avenue Decelles)

**Chalet du parc Mackenzie-King**

(4905, avenue Saint-Kevin)

**Chalet du parc William-Bowie**

(à l'angle des avenues Patricia et Fielding)

**Chalet du parc Notre-Dame-de-Grâce**

(à l'angle de la rue Sherbrooke et de l'avenue Girouard)

**Chalet du parc William-Hurst**

(à l'angle de l'avenue Kensington et de la rue de Terrebonne)

Les quantités sont limitées à 24 fleurs par adresse. Les premiers arrivés seront les premiers servis. La quantité de compost se limite à 25 litres par personne. Prévoyez des sacs, des contenants ou une brouette pour le transport.

## UN ARBRE POUR MON QUARTIER

Soyez à l'affût ! Ce printemps, les écoquartiers de Côte-des-Neiges et de Notre-Dame-de-Grâce vous offriront une variété d'arbres de qualité à petit prix. En plantant un arbre sur votre terrain, vous contribuerez à augmenter le couvert végétal et favoriserez la biodiversité urbaine.

De plus, les arbres procurent des bienfaits directs sur les citoyens, notamment en améliorant la qualité de l'air, la gestion des eaux de ruissellement et en réduisant les îlots de chaleur.

**Ensemble, verdissons MONTRÉAL !**

**FAITES VOTRE PART**  
plantez un arbre  
sur votre terrain

SEULEMENT  
**25\$\***

\* PRIX POUR LES RÉSIDENTS DE MONTRÉAL.  
35\$ POUR LES ARBRES FRUITIERS

**ACHAT EN LIGNE**  
avant le 7 juin 2016

TOUS LES DÉTAILS SUR  
[UNARBREPOURMONQUARTIER.ORG](http://UNARBREPOURMONQUARTIER.ORG)  
OU AUPRÈS DE VOTRE ÉCO-QUARTIER

Regroupement des  
**écoquartiers**

Montréal

soverdi  
Société de verdissement du Montréal métropolitain

Partenaire diffuseur  
**JOUR DE LA TERRE**  
"qui s'éc" 2016

## L'arrondissement et vous



### Les Alertes citoyennes en version 2.0

Le service d'Alertes citoyennes, lancé par l'arrondissement de CDN-NDG au mois d'août 2013, fera l'objet d'une importante mise à niveau.

L'outil servira toujours à diffuser instantanément de courts messages sur des situations d'urgence ou prioritaires, mais les citoyens profiteront désormais d'une version nettement améliorée avec l'ajout de nouvelles fonctionnalités. Parmi celles-ci, soulignons la capacité de géociblage des événements qui a été revue pour être plus précise. Les abonnés auront aussi la possibilité de recevoir les alertes par SMS ou, dans le cas d'une urgence civile, par un appel téléphonique.

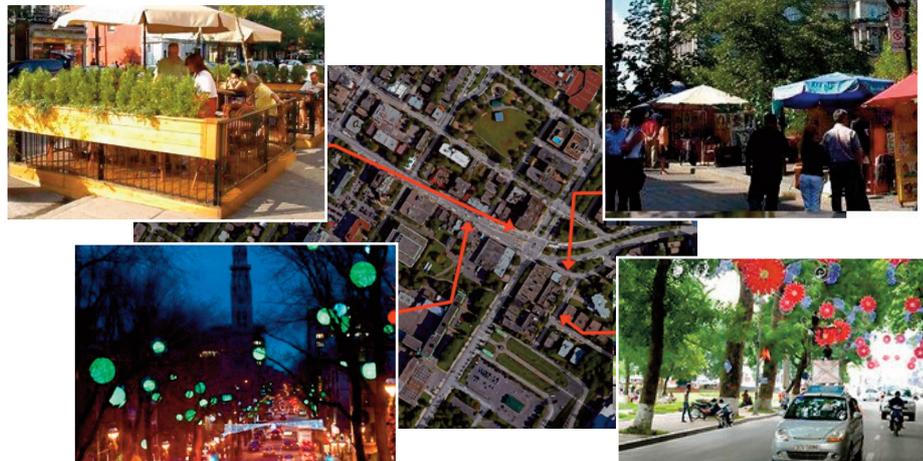
Les Alertes citoyennes, un service bilingue mis au point par la division des communications de l'arrondissement en collaboration avec la firme de webdesign Locomotive, connaissent un vif succès auprès des citoyens. Un sondage effectué en octobre 2015 auprès des utilisateurs indiquait un taux de satisfaction de plus de 89 % alors que 96 % des personnes sondées jugeaient que l'application était un moyen de communication efficace.

## Place aux piétons

### Une première dans l'arrondissement

À la fin du mois de juin, l'Arrondissement inaugurerait une place publique temporaire sur la bretelle du chemin de la Côte-des-Neiges ainsi que sur l'îlot de verdure adjacent entre la rue du Frère-André et le chemin Queen-Mary. Cette place sera reliée à un corridor piéton qui sera aménagé sur le trottoir de la rue du Frère-André pour la lier au site de l'Oratoire Saint-Joseph. Les visiteurs de l'Oratoire seront ainsi conviés à découvrir les charmes du quartier et en particulier le noyau villageois de la Côte-des-Neiges.

La planification se fait de concert avec l'Association des gens d'affaires de Côte-des-Neiges. Une soirée d'information sera organisée pour les résidents du quartier. La place publique aura une vocation locale et les aménagements seront conçus de manière à inciter les résidents à s'approprier les lieux. Des mesures seront mises en place durant l'été pour limiter l'impact sur la circulation et le stationnement. À l'automne, la circulation automobile sera rétablie.



## Vos élus



**Russell Copeman**

Maire de l'arrondissement

✉ russell.copeman@ville.montreal.qc.ca



**Magda Popeanu**

Conseillère du district de Côte-des-Neiges

✉ magda.popeanu@ville.montreal.qc.ca



**Peter McQueen**

Conseiller du district

de Notre-Dame-de-Grâce

✉ peter.mcqueen@ville.montreal.qc.ca



**Marvin Rotrand**

Conseiller du district de Snowdon

✉ mrottrand@ville.montreal.qc.ca



**Jeremy Searle**

Conseiller du district de Loyola

✉ jeremy.searle@sympatico.ca



**Lionel Perez**

Conseiller du district de Darlington

✉ lionel.perez@ville.montreal.qc.ca

### SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

- **Lundi 6 juin**  
Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce (6400, avenue de Monkland)
- **Lundi 20 juin**  
Édifice Cummings (5151, ch. de la Côte-Sainte-Catherine)
- **Lundi 8 août**  
Le 6767 (6767, ch. de la Côte-des-Neiges)
- **Mardi 6 septembre**  
Centre culturel de Notre-Dame-de-Grâce (6400, avenue de Monkland)

Les séances ordinaires du conseil d'arrondissement débutent à 19 h. Les citoyens désirant participer à la période de questions doivent s'inscrire au comptoir d'accueil de 18 h 15 à 18 h 45. En début de séance, un tirage au sort est effectué afin de déterminer dans quel ordre les citoyens prennent la parole. Vous ne pouvez pas assister à une séance ? Visionnez-la, en direct ou en différé, à partir de notre site Web !

**Pour joindre vos élus par téléphone : 514 872-4863**

## Restez branché sur votre arrondissement!



@CDN\_NDG



CDN.NDG



### ALERTES CITOYENNES

Soyez informé par courriel, en temps réel, de situations qui ont des répercussions sur votre quotidien. Inscrivez-vous :

**alertescitoyennes.com/montreal**



Sur notre site Web

Webdiffusion des séances du conseil d'arrondissement, horaires des bains libres, collectes domestiques et bien d'autres choses encore !

**ville.montreal.qc.ca/cdn-ndg**



Au bureau :

**Accès Montréal**

En personne :

**5160, boulevard Décarie, rez-de-chaussée**

Au téléphone :

**311**

Par courriel :

**cdnndg@ville.montreal.qc.ca**

**Le Citoyen**

**INFOLETTRE**

Inscrivez-vous sur notre site Web